

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'émission 12-mai-2005 Date de révision 07-févr.-2023 Version 4.6

# Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

Codes produit LCK345-1

Nom du produit LCK 345 Phenole/Phenols/Phénols, Cuve d'analyse; 1/4

Identifiant de formule unique (UFI) 13VE-KF8Y-P80T-2UNE

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Analyse de l'eau. Détermination de la teneur en phénol.

Utilisations déconseillées Utilisation par les consommateurs

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### **Fournisseur**

HACH LANGE FRANCE S.A.S. 8, mail Barthélémy Thimonnier F-77185 Lognes Tél. +33 (0) 169 67 34 96 info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA Venecoweg 19 B-9810 Nazareth Tél. +32 (0)15 42 35 00 info-benelux@hach.com

HACH LANGE Rorschacherstrasse 30 a CH-9424 Rheineck Tel. +41 (0)848 55 66 99 info-ch@hach.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

F: ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

B: Chemtrec +32 2 808 32 37 CH: Tox Info Suisse Tel. 145 / 24 h

# **Rubrique 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Corrosif pour les métaux Catégorie 1 - (H290)

FR / EGHS Page 1/17

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Acide chlorhydrique 4%



## Mention d'avertissement

Attention

# Mentions de danger

H290 - Peut être corrosif pour les métaux

# Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P390 - Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

# 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

#### PBT & vPvE

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB)

# Rubrique 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

# 3.1 Substances

Sans objet

# 3.2 Mélanges

Nom chimique	CAS No. EC No. Index No.	% massique	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
Eau	7732-18-5 231-791-2 -	90 - 100%	90 - 100% Non classé		-	-
Acide chlorhydrique	7647-01-0 (017-002-00-2) (017-002-01-X) 231-595-7 017-002-01-X	1 - 5%	Métal Corrosif 1 - H290 Corrosion Cutanée 1B - H314 Lésions Oculaires 1 - H318 STOT SE 3 - H335	Eye Irrit. 2 :: 10%<=C<25% Skin Corr. 1B :: C>=25% Skin Irrit. 2 :: 10%<=C<25% STOT SE 3 :: C>=10%	-	-
4-Nitroaniline	100-01-6 202-810-1 612-012-00-9	<0.1%	Tox. Aiguë 3 - H301 Tox. Aiguë 3 - H311 Tox. Aiguë 3 - H331 STOT RE 2 - H373 Aquatique Chronique 4 - H413	-	-	-

FR / EGHS Page 2/17

# Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

<u>Estimation de la toxicité aiguë</u> Aucune information disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale			Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	
4-Nitroaniline 100-01-6	750 mg/kg	> 7940 mg/kg	Aucun n'a été signalé	Aucun n'a été signalé	Aucun n'a été signalé

# **Rubrique 4 : PREMIERS SECOURS**

## 4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés. Présenter cette fiche de

données de sécurité au médecin responsable.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de

symptômes.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au

moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin si une irritation se développe et

persiste.

Contact avec la peau Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes.

Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

**Ingestion** Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE

PAS faire vomir. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de

**de premiers secours** protection individuelle (voir chapitre 8).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

# Rubrique 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés Aucune information disponible.

FR / EGHS Page 3/17

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers spécifiques dus au produit** La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et chimique toxiques.

## 5.3. Conseils aux pompiers

**Équipements de protection spéciaux**Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet **et précautions pour les pompiers** de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Informations supplémentaires Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés

conformément aux réglementations locales.

# Rubrique 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation

adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

# 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne pas évacuer vers

les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant

acide, agent liant universel, sciure de bois). Placer dans un récipient à déchets chimiques

adapté.

**Prévention des dangers secondaires**Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres rubriques**Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

# **Rubrique 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les

vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée.

Remarques générales en matière d'hygiène

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Les crèmes de protection peuvent aider à protéger les

zones exposées de la peau.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

FR / EGHS Page 4/17

Conditions de conservation

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'humidité. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

# 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Réactif analytique.

Mesures de gestion des risques

(RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

# Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1. Paramètres de contrôle

# **Limites d'exposition**

Nom chimique	Union européenne	France	Suisse
Acide chlorhydrique	TWA: 5 ppm	STEL: 5 ppm	TWA: 2 ppm
7647-01-0	TWA: 8 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 7.6 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 3 mg/m <sup>3</sup>
	STEL: 10 ppm		STEL: 4 ppm
	STEL: 15 mg/m <sup>3</sup>		STEL: 6 mg/m <sup>3</sup>
4-Nitroaniline	-	TWA: 3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.5 ppm
100-01-6		*	TWA: 3 mg/m³
			H*

Dose dérivée sans effet (DNEL Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible. (PNEC)

Informations supplémentaires

Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation d'un équipement de protection personelle. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse sur le lieu de travail spécifiquement considéré.

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection des mains

Les crèmes de protection peuvent aider à protéger les zones exposées de la peau. Porter des gants appropriés. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 2016/425 et au standard EN 374-1:2016 qui en dérive.

Gants								
Temps de contact	EPI - Matériaux des gants É	paisseur des gants	Délai de rupture					
À court terme	Porter des gants de protection 0, en caoutchouc nitrile	),20 mm	>30 minutes					
À long terme (répétée)	Porter des gants de protection 0, en Viton™	0,70 mm	>480 minutes					

Protection de la peau et du corps

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Vêtements à manches longues.

FR / EGHS Page 5 / 17 Date d'émission 12-mai-2005

Version 4.6

\_\_\_\_\_

Protection respiratoire Mettre en place une ventilation adaptée. Aucun équipement de protection n'est nécessaire

dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires. Porter un

appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Les crèmes de protection peuvent aider à protéger les zones exposées de la peau.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

# Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Couleur jaune Odeur Inodore

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

107 °C / 224.6 °F

Masse molaire Aucune donnée disponible

**pH** < 1 @ 20 ℃

Melting point / freezing point -70 °C / -94 °F

Point d'ébullition initial et intervalle

d'ébullition

Taux d'évaporation Aucune donnée disponible

Pression de vapeur 9.001 mm Hg  $\,$  1.2 kPa  $\,$  à  $\,$  20 °C  $\,$  /  $\,$  68 °F

Densité de vapeur relative Aucune donnée disponible

Densité 1.02

Coefficient de partage Aucune donnée disponible

Sol Organique du Carbone-Eau Coefficient de Aucune donnée disponible

**Partage** 

Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible

Température de décomposition Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique Aucune donnée disponible

Viscosité cinématique Aucune donnée disponible

**Densité relative** 1.02 g/mL @ 20 °C

Solubilité(s)

Hydrosolubilité

FR / EGHS Page 6/17

Classement de la solubilité de l'eau	<u>Hydrosolubilité</u>	Hydrosolubilité Température
Complètement soluble	> 10000 mg/L	25 °C / 77 °F

#### Solubilité dans d'autres solvants

Nom chimique_	classification de solubilité	<u>Solubilité</u>	Solubilité Température_
Aucun n'a été signalé	Aucune information disponible	Aucune donnée disponible	Aucune information disponible

#### Corrosivité du Metal

Classé comme corrosive pour le métal selon les critères du SGH

Taux de Corrosion de L'acierAucune donnée disponibleTaux de Corrosion de L'aluminiumAucune donnée disponible

Propriétés explosives

Limite supérieure d'explosivité Aucune donnée disponible Limite inférieure d'explosivité Aucune donnée disponible

Propriétés d'inflammabilité

Point d'éclair Aucune donnée disponible

Inflammabilité

Limite supérieure d'inflammabilité:
Limite inférieure d'inflammabilité
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes Aucune donnée disponible.

Masse volumique apparente Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

# Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

**Réactivité** Corrosif pour les métaux.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Variations extrêmes de température et lumière du jour directe.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Métaux alcalino-terreux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

FR / EGHS Page 7/17

# Produits dangereux résultant de la Chlorure d'hydrogène. décomposition

# **Rubrique 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

# Toxicité aiguë

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

#### Oral voie d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
4-Nitroaniline	Rat DL <sub>50</sub>	750 mg/kg	Aucun n'a été signalé	Aucun n'a été signalé	LOLI

#### Voie cutanée d'exposition:

	Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Ī	4-Nitroaniline	Rat DL <sub>50</sub>	> 7940 mg/kg	Aucun n'a été signalé	Aucun n'a été signalé	LOLI

## Inhalation (poussières / brouillard) Route d'exposition:

# L'estimation de la toxicité aiguë (ETA)

# Toxicité aiguë inconnue

0.001% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue.

le mélange contient 0.001 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue

le mélange contient 0.001 % de composants dont la toxicité aigue par voie cutanée est inconnue

le mélange contient 0.001 % de composants dont la toxicité aigue par inhalation est inconnue (poussières/brouillards)

le mélange contient 0.001 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur)

le mélange contient 0.001 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (gaz)

# Corrosion/irritation cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

Nom chimique	Méthode d'essai	Espèce	Dose rapportée	Durée d'exposition		Principales références de la littérature et sources de données
Acide chlorhydrique	Expérience humaine existante		Aucun n'a été signalé	Aucun n'a été signalé	Corrosif pour la peau	RTECS

FR / EGHS Page 8/17

4-Nitroaniline	Aucun n'a été	Aucun n'a	Aucun n'a été	Aucun n'a été	Non corrosif ou irritant	ECHA
	signalé	été signalé	signalé	signalé	pour la peau	

# Lésions oculaires graves/irritation oculaire

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

Nom chimique	Méthode d'essai	Espèce	Dose rapportée	Durée d'exposition		Principales références de la littérature et sources de données
Acide chlorhydrique	Expérience	Humain	Aucun n'a été	Aucun n'a été	Corrosif pour les yeux	RTECS
·	humaine existante		signalé	signalé		
4-Nitroaniline	Aucun n'a été	Aucun n'a	Aucun n'a été	Aucun n'a été	Non corrosif ou irritant	ECHA
	signalé	été signalé	signalé	signalé	pour les yeux	

# Sensibilisation respiratoire ou cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

## Sensibilisation cutanée Voie d'exposition:

	Nom chimique	Méthode d'essai	Espèce	Résultats	Principales références de la littérature et sources de données
Ī	4-Nitroaniline	Test de Draize	Humain	Aucune réaction de sensibilisation n'a étée observée.	ECHA

# STOT - exposition unique

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

# Oral voie d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Acide chlorhydrique	homme	2.857 mg/kg	Aucun n'a été	Vascular	RTECS
	LDLo		signalé	BP abaissement ne se	
				caractérise pas dans la section	
				autonome	
				Poumons, Thorax ou	
				Respiration	
				Dépression respiratoire	
				Gastrointestinal	
				Autres changements	

# Inhalation (vapeur) Route d'exposition:

FR / EGHS Page 9/17

Acide chlorhydrique	Humain TC∟₀	0.05 mg/L	Aucun n'a été signalé	Poumons, Thorax ou Respiration	RTECS
				Ťoux	ļ

STOT - exposition répétée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

#### Oral voie d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
4-Nitroaniline	Rat DMENO	2700 mg/kg	Aucun n'a été signalé	Aucun n'a été signalé	ECHA

# Inhalation (vapeur) Route d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Acide chlorhydrique	Rat TC⊾₀	0.000685 mg/L	84 jours	Behavioral contraction musculaire ou la	RTECS
				spasticité <b>Biochemical</b>	
				Inhibition enzymatique, induction ou modification des taux	
				sanguins ou de tissus (true	
				cholinestérase) Rein, Uretère, ou vessie	
				D'autres changements dans la composition de l'urine	

# Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange invitro **Data** Aucune donnée disponible.

Substance invitro **Data** Les données de test présentées ci-dessous.

Nom chimique	Tester	Cellule Souche	Dose rapportée	Durée d'exposition	Résultats	Principales références de la littérature et sources de données
Acide chlorhydrique	analyse cytogénétique	Hamster poumon	30 mmol/L	Aucun n'a été signalé	Résultat positif du test de mutagénicité	RTECS
4-Nitroaniline	gène mammalien mutation cellulaire	Salmonella typhimurium	Aucun n'a été signalé	Aucun n'a été signalé	Négatif	ECHA

Mélange invivo **Data** Aucune donnée disponible.

Substance invivo **Data** Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FR / EGHS Page 10/17

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Aucune donnée disponible.

# Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

# Oral voie d'exposition:

Nom ch	nimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
4-Nitro	aniline	Rat DMENO	3500 mg/kg	Aucun n'a été signalé	Aucun n'a été signalé	ECHA

# Inhalation (poussières / brouillard) Route d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Acide chlorhydrique	Rat TC∟∘	0.450 mg/L	1 heures	b sur l'embryon ou le foetus Fœtotoxicité (mort exceptée par exemple un retard de croissance du fœtus) Malformations spécifiques du développement Homéostasie	

#### Danger par aspiration

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# 11.2 Informations sur les autres dangers

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

# 11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

Aucune information disponible.

endocriniennes

# 11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

# Rubrique 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

# 12.1. Toxicité

**Écotoxicité** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour le milieu aquatique

inconnue

Contient 0.001 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

<u>Mélange</u>

Toxicité aquatique aiguë: Aucune donnée disponible.

**Toxicité aquatique chronique:** Aucune donnée disponible.

FR / EGHS Page 11/17

Substance

**Toxicité aquatique aiguë:** Aucune donnée disponible.

**Toxicité aquatique chronique:** Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

**Mélange** Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Mélange:** Aucune donnée disponible.

Coefficient de partage Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Sol Organique du Carbone-Eau

Aucune donnée disponible

Coefficient de Partage

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB	
Acide chlorhydrique	La substance n'est pas PBT/vPvB	
4-Nitroaniline	Substance PBT/vPvB La substance n'est pas PBT/vPvB	

#### 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens:

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

# 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Ozone: Sans objet

Potentiel d'appauvrissement de la

Aucune information disponible

couche d'ozone (PACO):

# Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

# 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Considérations relatives à l'élimination

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales. Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement.

#### Waste disposal number of waste from residues/unused products

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et

produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire.

#### Waste disposal number of used product

FR / EGHS Page 12/17

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et

produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire

Emballages contaminés Éliminer le contenu et les récipients conformément aux réglementations locales.

**Autres informations** Ne pas réutiliser les récipients vides.

# **Rubrique 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro UN3316

d'identification

14.2 Nom d'expédition TROUSSE CHIMIQUE

14.3 Classe(s) de danger pour le

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

**Description** UN3316, TROUSSE CHIMIQUE, 9

**14.5 Polluant marin** Sans objet **14.6 Précautions particulières à** 251, 340

prendre par l'utilisateur

N° d'urgence F-A, S-P 14.7. Transport en vrac Sans objet

conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro UN3316

d'identification

14.2 Nom d'expédition TROUSSE CHIMIQUE

14.3 Classe(s) de danger pour le 9

transport

Étiquettes 9
14.4 Groupe d'emballage |

**Description** UN3316, TROUSSE CHIMIQUE, 9, II

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet14.6 Précautions particulières à 251, 340

prendre par l'utilisateur

Code de classification M11
Code de restriction en tunnel (E)

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro UN3316

d'identification

14.2 Nom d'expédition TROUSSE CHIMIQUE

14.3 Classe(s) de danger pour le 9

transport

14.4 Groupe d'emballage

**Description** UN3316, TROUSSE CHIMIQUE, 9

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet14.6 Précautions particulières à A163, A44

prendre par l'utilisateur

Code ERG 9L

## Informations supplémentaires

Ce produit fait partie d'un ensemble. L'information dans cette section concerne l'ensemble comme un tout. Si l'article est non réglementé, la classification ne s'applique pas.

FR / EGHS Page 13/17

# Rubrique 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Prendre en compte la directive 94/33/CE concernant la protection des jeunes au travail

#### Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
Acide chlorhydrique - 7647-01-0	75.	

Polluants organiques persistants Sans objet

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

Non contrôlé

Substances dangereuses citées par la directive Seveso (2012/18/UE)

Nom chimique	Exigences du seuil minimal (tonnes)	Exigences du seuil maximales (tonnes)
Acide chlorhydrique - 7647-01-0	25	250

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

**Allemagne** 

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK)

légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)

**France** 

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
4-Nitroaniline	RG 15,RG 15bis	-
100-01-6		

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS Est conforme

-- / ----

FR / EGHS Page 14/17

TSCA Est conforme
DSL/NDSL Est conforme
ENCS Est conforme
IECSC Est conforme
KECL - Existing substances
PICCS Est conforme
AICS (Australie) Est conforme

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour les substances de ce mélange.

# **Rubrique 16: AUTRES INFORMATIONS**

Date d'émission12-mai-2005Date de révision07-févr.-2023Remarque sur la révisionNouvelle FDS.

# Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

# Légende

\*\* Désignation de danger

ADN Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies

de navigation intérieure

ADR Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

ATE Estimation de la toxicité aiguë
CAS Chemical Abstracts Service Number

Plafond Valeur limite maximale

CLP à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

[règlement (CE) No. 1272/2008]

DNEL Dose dérivée sans effet (DNEL

CE European Community

ECHA (The European Chemicals Agency)

CE50 Effective Concentration to 50% of a test population

EEC European Economic Community

EN European Standard

IMDG Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

IATA Association internationale du transport aérien (IATA)

IATA-DGR Association internationale du transport aérien - Règlement sur les marchandises

dangereuses

OACI Organisation de l'aviation civile internationale

ICAO-TI Organisation de l'aviation civile internationale - Instructions techniques

IUCLID (Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques)

GHS Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

FR / EGHS Page 15/17

DMENO Dose minimale avec effet nocif observé

LOAEC Concentration minimale avec effet nocif observé

CL50 Concentration létale 50%

DL50 Dose létale 50%

LOLI (Liste des listes - Une base de données internationale des produits chimiques de la

réglementation)

MAK Concentration Maximum estimée Allemange (Maximale Arbeitsplatz-Konzentration)

NOAEL DSENO (Dose sans effet nocif observé)
CSENO Concentration sans effet toxique observé

OSHA OSHA (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du

travail des États-Unis)

PEC Predicted Effect Concentration

PNEC Concentration prévisible sans effet (PNEC)

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

REACH Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals [Regulation (EC) No.

1907/2006])

RID Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin

de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

RTECS RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques des États-Unis)

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)

SKN\* Désignation « Peau »
SKN+ Sensibilisation cutanée

STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)
STOT Toxicité spécifique pour certains organes cibles

STOT RE Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)
STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

SVHC Substances of Very High Concern

TLV Valeur Limite d'Exposition

TRGS Technical rules for hazardous substances, Germany

TSCA Substances Toxiques de contrôle

UN United Nations

vPvB very persistent and very bioaccumulative

VOC Composés organiques volatils

AwSV Réglementation administrative des substances polluantes dans l'eau, Allemagne

#### Principales références de la littérature et sources de données

Voir Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES Voir Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

## Méthode de classification

Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	D'après les données d'essai
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	D'après les données d'essai
Cancérogénicité	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Toxicité par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul
Corrosif pour les métaux	D'après les données d'essai

## Conseil en matière de formation

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

FR / EGHS Page 16/17

Limitations relatives à l'utilisation Pour une Utilisation en Laboratoire.

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Fin de la Fiche de données de sécurité

FR / EGHS Page 17/17